



« L'Opération Tranquillité Vacances » reconduite sur la commune de CAZERES

Comme chaque année, nous accentuons nos patrouilles de surveillance sur l'ensemble de la commune de CAZERES, lors de la période estivale, dans le cadre des absences pour départ en congés, des propriétaires et autres locataires résidant sur la commune.

Notre service de Police Municipale veillera, au travers de plusieurs passages quotidiens autour de vos habitations délaissées, à scruter tous mouvements quelconques observés et constatés.

Pour cela, un simple document est à rédiger au poste de Police Municipale local, avant votre départ.

Nous sommes joignables au **05-61-98-46-14**, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, tout au long de l'année, par le biais d'un service d'astreinte déjà en fonction.

Afin de tranquilliser les esprits, lors des départs en congés de chacun, nous demeurons disponibles et à votre service.

La Police Municipale de CAZERES